

Avis de sécurité (mis à jour)
Casque de protection MSA V-Gard® de couleur verte

10 août 2018

MSA Corporate Center
1000 Cranberry Woods Drive
Cranberry Township, PA 16066
800.MSA.2222
www.MSAafety.com

Cher client utilisant des équipements de protection pour la tête MSA,

MSA publie cette mise à jour de l'avis de sécurité du 17 juillet 2018 afin de communiquer les recommandations révisées de MSA, basées sur des résultats des tests, et de refléter une plage de dates révisée pour les casques de protection potentiellement concernés.

MSA publie cet avis de sécurité pour vous informer que MSA a reçu des rapports de terrain selon lesquels un nombre limité de casques de protection MSA V-Gard de couleur verte se fissurent. La fissure est détectable lors de l'inspection visuelle et se produit sur le haut du casque, comme le montre la figure 1. Il est à noter que les instructions du casque de protection MSA de Type I, fournies avec chaque casque de protection V-Gard exigent qu'une inspection soit effectuée avant et après chaque utilisation et que les casques endommagés soient remplacés. Voir Figure 2. L'étiquette sur les casques de protection V-Gard mentionne également l'obligation de remplacement, avant utilisation, de toute pièce présentant une usure ou des dommages.

La version du 17 juillet 2018 de cet avis de sécurité indiquait que, lorsqu'une fissure se produit dans un casque, la protection contre les impacts et la pénétration du casque peuvent être affectées. Cependant, des tests supplémentaires ont été effectués et MSA a déterminé que la fissure n'affecte pas les performances d'impact ou de pénétration du casque. Cependant, la fissure annule la cote de classe E du casque de protection.

En outre, avec cette mise à jour, MSA étend la plage de dates associée à l'avis de sécurité pour inclure les mois entre avril et octobre 2017.

Compte tenu des résultats des tests et du fait que les fissures sont détectables, MSA vous recommande de retirer du service les casques de protection présentant des signes de fissuration et de les remplacer par notre programme de garantie, plutôt que de remplacer tous les casques de protection qui pourraient potentiellement présenter un impact, avant que les fissures soient constatées. Cependant, afin de fournir un service de qualité supérieure à ses clients, MSA répondra positivement aux demandes de remplacement de TOUT casque V-Gard de couleur verte répondant aux critères de la section « Identification et adressage des casques de protection MSA V-Gard concernés » du présent Avis de sécurité.

MSA invite tous les clients utilisant les casques de protection MSA V-Gard de retirer du service, de rendre inutilisable et d'éliminer les casques de protection présentant des fissures.



Figure 1 - Fissuration dans un casque de protection MSA V-Gard de couleur verte

INSPECTION :

Vérifiez toujours que le casque n'est pas usé ou endommagé avant et après chaque utilisation :

Coque

1. Inspectez la coque afin de repérer les bris, les fissures, les réseaux de fissures, une décoloration, une apparence crayeuse ou toute autre condition inhabituelle.

Si n'importe laquelle de ces conditions existe, remplacez immédiatement la coque, car cela indique que le casque a perdu sa capacité de vous protéger contre un impact, une pénétration ou une décharge électrique.

Suspension

1. Vérifiez la suspension pour détecter une perte de flexibilité.

2. Vérifiez la suspension pour détecter des fissures, des cassures, des courroies effilochées ou des mailles brisées.

Si n'importe laquelle de ces conditions existe, remplacez la suspension avant de porter le casque.

Figure 2 – Instructions pour l'inspection du casque de protection MSA de Type I

Identification et adressage des casques de protection MSA V-Gard concernés

Si vous choisissez de remplacer tous les casques de protection MSA V-Gard potentiellement affectés, veuillez suivre les étapes suivantes pour identifier le produit potentiellement affecté.

- 1) **S'assurer qu'il s'agit d'un casque de couleur verte avec un bord seulement sur le devant.** Voir Figure 1.
- 2) **Vérifier sur l'étiquette à l'arrière de l'intérieur de votre casque qu'il s'agit bien d'un V-Gard.**
- 3) **Veillez confirmer que le casque de protection a été fabriqué entre avril 2017 et octobre 2017.** La date de fabrication est moulée dans le casque, sous le bord avant. Voir Figure 3.
- 4) **Confirmez que le casque de protection comporte l'inscription « ENSAMBLADO in MEXICO » moulée sous le bord OU porte une étiquette « PRODUCT OF U.S. ».** Voir Figure 4 et Figure 5.

Remarque : Les variations de couleur des figures suivantes sont dues aux conditions d'éclairage lors de la photographie, pour améliorer la lisibilité de l'illustration. Ceci n'indique pas une variation de couleur du produit réel

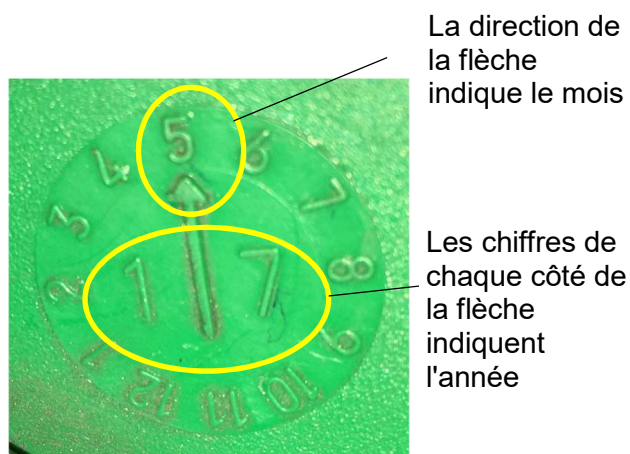


Figure 3 – Date de fabrication

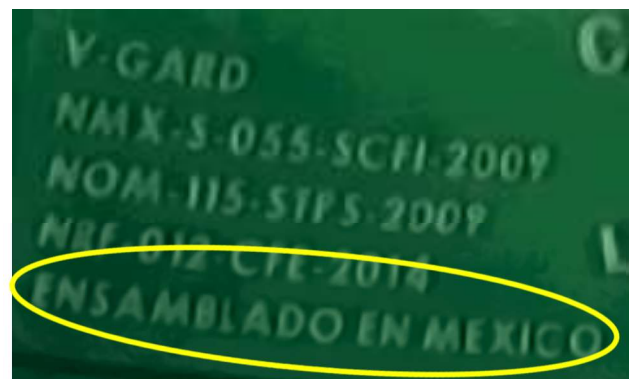


Figure 4 – ENSAMBLADO EN MEXICO

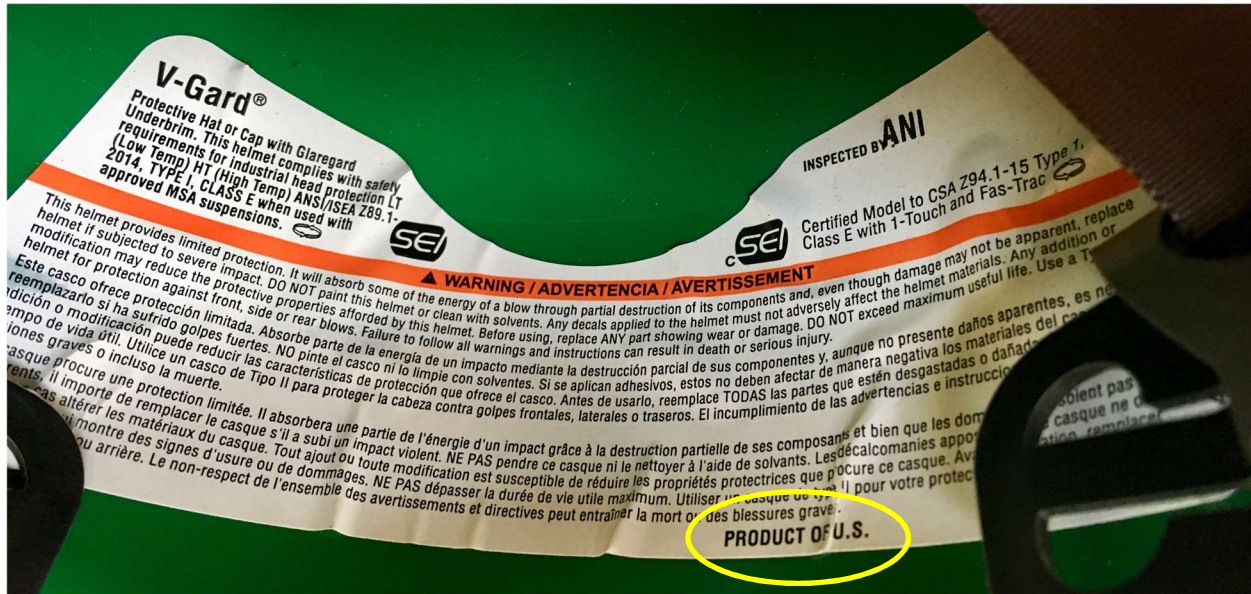


Figure 5 – Étiquette V-Gard avec PRODUCT OF U.S.

Remplacement des casques de protection MSA V-Gard concernés

Nous regrettons l'inconvénient occasionné et, afin de minimiser toute perturbation, nous nous engageons à prendre toutes les mesures de remplacement aussi rapidement que possible.

Si vous êtes en possession des casques de protection MSA V-Gard de couleur verte fissurés ou potentiellement concernés, nous vous fournirons gratuitement des produits de remplacement.

Pour recevoir votre produit de remplacement, veuillez remplir le formulaire annexé pour le remplacement du casque de protection MSA V-Gard et l'envoyer par courriel au service à la clientèle, comme indiqué sur le formulaire. Si les casques ont été achetés à l'origine avec un logo personnalisé, veuillez fournir le numéro de commande du logo d'origine et nous poserons le logo sur les casques de remplacement. Les casques de remplacement vous seront expédiés.



MSA Corporate Center
1000 Cranberry Woods Drive
Cranberry Township, PA 16066
800.MSA.2222
www.MSAafety.com

Coordonnées du service à la clientèle MSA :

Si vous avez des questions au sujet du présent avis de sécurité, veuillez communiquer avec le service à la clientèle de MSA comme suit :

- États-Unis, Canada ou territoires des États-Unis – tél. 1 866 672-0005 ou par courriel à : ProductSafetyNotices@MSAsafety.com.
- À l'extérieur des États-Unis, du Canada et des territoires des États-Unis, tél. 724 776-8626 ou faites parvenir un courriel à : LAMZonecs@MSAnet.com.

Nous sommes sincèrement désolés de tout inconfort que cela peut vous causer, cependant vous comprendrez que votre sécurité et votre totale satisfaction à propos de nos produits sont importantes pour nous.

Veuillez agréer nos meilleures salutations,

A handwritten signature in blue ink that reads 'Nathan Andrulonis'.

Nathan Andrulonis
Directeur de la sécurité des produits

PS18020-15



Casques de protection MSA V-Gard Formulaire de remplacement

Veillez remplir le présent formulaire et le transmettre au service à la clientèle concerné de MSA à l'adresse ci-dessous :

MSA Corporate Center
1000 Cranberry Woods Drive
Cranberry Township, PA 16066
800.MSA.2222
www.MSAafety.com

- Aux États-Unis, au Canada ou dans les territoires des États-Unis – ProductSafetyNotices@MSAafety.com
- À l'extérieur des États-Unis, du Canada et des territoires des États-Unis — LAMZonecs@MSAnet.com

Vous pouvez passer plusieurs commandes en transmettant d'autres exemplaires de ce formulaire.

Nom : _____

Nom de la société : _____

Adresse d'expédition : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Je confirme que je comprends que les casques de protection MSA V-Gard qui doivent être remplacés, doivent être retirés du service, rendus inutilisables et éliminés.

Signature/Date : _____

Suspension type	Taille	Accessoires (Fixation de lampe, support cordon ou aucun)	Commande logo casque Numéro (le cas échéant)	Quantité
1-Touch®	_____	_____	_____	_____
Fas Trac® III	_____	_____	_____	_____
Staz-On®	_____	_____	_____	_____
Swing-Ratchet	_____	_____	_____	_____

À l'usage de MSA uniquement — Code de commande : UR5
PS18020-15